

ANNEXE DEMANDE D'ALLOCATION KILOMÉTRIQUE TEH 2025-2026***Vous réalisez vous-même le trajet domicile-établissement scolaire en véhicule personnel*****1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉLÈVE**

Nom : Prénom :

2. INFORMATIONS RELATIVES AU RESPONSABLE LEGAL Père Mère Tuteur Élève majeur

Nom : Prénom :

Date de naissance du titulaire du compte bancaire :

3. TRAJETSJ'atteste que l'élève est transporté par mes soins pour son trajet scolaire les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Aller		Aller		Aller		Aller		Aller	
Retour		Retour		Retour		Retour		Retour	

6. SIGNATURE

Je soussigné(e)

NOM – Prénom du responsable légal (ou de l'élève si majeur)

.....

certifie exactes les renseignements portés sur le présent imprimé,
avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et informations joints au présent imprimé,
m'engage à retourner les attestations de présence signées par l'établissement scolaire aux dates indiquées.

Fait à..... , le : Signature :

Agrafer le RIB / RIP normalisé (issu directement de l'application mobile ou site Internet de la banque) en cas de changement de banque ou de 1^{ère} demande

Rappel : le RIB ou RIP doit être au nom du demandeur majeur

METROPOLE DE LYON
Pôle PAPH-Autonomie
Transport des élèves handicapés
transporteleveshandicapes@grandlyon.com

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026
ATTESTATION DE PRÉSENCE - 1^{er} TRIMESTRE
(À retourner pour le 1^{er} décembre 2025 au plus tard)

Nom de l'établissement scolaire :
Adresse :
.....
Je soussigné(e) :
Certifie que l'élève :
Né(e) le :
Domicilié(e) :
.....
A fréquenté(e) régulièrement la classe de :

Cocher les jours où vous assurez les trajets vers l'établissement scolaire au cours de la semaine :

	Aller matin	Retour matin	Aller après-midi	Retour après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

OBSERVATIONS :

- Merci de ne pas oublier de cocher les demi-journées de présence hebdomadaire, faute de quoi la famille ne pourra pas être indemnisée.
- Si cette attestation 2025-2026 ne parvient pas à la Métropole de Lyon dûment complétée dans le délai indiqué, le paiement de l'indemnité kilométrique du 1^{er} trimestre 2025-2026 sera payé avec celui du 2^{ème} trimestre 2025-2026,
- Si l'attestation ne parvient pas à la Métropole de Lyon dûment complétée au plus tard le 1^{er} juin 2026, la famille perdra le droit de l'indemnité kilométrique.

Date :	Date :
Nom du responsable de l'élève :	Cachet et visa de l'établissement scolaire :
Signature du responsable de l'élève :	

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026
ATTESTATION DE PRÉSENCE - 2^{ème} TRIMESTRE
(À retourner pour le 1^{er} mars 2026 au plus tard)

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

.....

Je soussigné(e) :

Certifie que l'élève :

Né(e) le :

Domicilié(e) :

.....

A fréquenté(e) régulièrement la classe de :

Cocher les jours où vous assurez les trajets vers l'établissement scolaire au cours de la semaine :

	Aller matin	Retour matin	Aller après-midi	Retour après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

OBSERVATIONS :

- Merci de ne pas oublier de cocher les demi-journées de présence hebdomadaire, faute de quoi la famille ne pourra pas être indemnisée.
- Si cette attestation ne parvient pas à la Métropole de Lyon dûment complétée dans le délai indiqué (01/03/2026), le versement de l'allocation kilométrique du 2ème trimestre 2025-2026 sera effectué avec celui du 3ème trimestre 2025-2026,
- Si le certificat ne parvient pas à la Métropole de Lyon dûment complété au plus tard le 1er juin 2026, la famille perdra le droit de l'indemnité kilométrique.

Date : Nom du responsable de l'élève : Signature du responsable de l'élève :	Date : Cachet et visa de l'établissement scolaire :
--	--

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026
ATTESTATION DE PRÉSENCE - 3^{ème} TRIMESTRE
(À retourner pour le 1^{er} juin 2026 au plus tard)

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

.....

Je soussigné(e) :

Certifie que l'élève :

Né(e) le :

Domicilié(e) :

.....

A fréquenté(e) régulièrement la classe de :

Cocher les jours où vous assurez les trajets vers l'établissement scolaire au cours de la semaine :

	Aller matin	Retour matin	Aller après-midi	Retour après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

OBSERVATIONS :

- Merci de ne pas oublier de cocher les demi-journées de présence hebdomadaire, faute de quoi la famille ne pourra pas être indemnisée.
- Si cette attestation ne parvient pas à la Métropole de Lyon dûment complétée dans le délai indiqué (01/06/2026), la famille perdra le bénéfice de l'allocation kilométrique du 3^{ème} trimestre 2025-2026.

Date : Nom du responsable de l'élève : Signature du responsable de l'élève :	Date : Cachet et visa de l'établissement scolaire :
--	--